

Néerlandais 1

ECB1014-ODRN_

Domaine : **Sciences juridiques** Grade académique : **Bachelier en droit - Namur**
Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 5		VOLUMEHoraire 50 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département économique de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benoît Dujardin	RESPONSABLE DE L'UE Thomas HENDRICKX	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Thomas HENDRICKX

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
IE-Droit	1	Choix individuel

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'unité d'enseignement fait partie du programme, B1.

Elle contribue au profil d'enseignement de Bachelier en Droit en développant plus particulièrement les acquis d'apprentissage terminaux suivants :

S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution

- Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Communiquer : écouter, informer, conseiller tant en interne qu'en externe

- Assurer l'interface entre les différents interlocuteurs
- Pratiquer avec diplomatie l'observation, l'empathie et l'écoute active

Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au bachelier en droit

- Utiliser la terminologie juridique en français et dans au moins une autre langue.

Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique

- Développer un esprit de synthèse
- Actualiser l'information, en vérifier la pertinence dans un contexte donné

S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et tâches liées à sa mission.

- Organiser son travail afin de respecter les délais
- Déterminer les priorités

Compétences génériques liées aux enjeux des transitions

- Identifier une ou plusieurs situations problématiques relatives aux enjeux de la transition (sensibilisation)

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Le cours s'articule selon 3 axes :

- Grammaire
- Vocabulaire
- Compétences / compréhension à la lecture/à l'audition, expression écrite/orale

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Cette UE de Néerlandais 1, dispensée en bloc 1 du Bachelier en Droit, vise à amener l'étudiant à un premier niveau de maîtrise fonctionnelle du néerlandais utile à son futur milieu professionnel. Le cours s'articule autour de trois axes complémentaires : la grammaire, le vocabulaire et le développement des quatre compétences de communication (compréhension à la lecture, compréhension à l'audition, expression écrite et expression

orale), travaillées à partir de documents authentiques et de manuels scolaires centrés sur des thèmes du monde du travail et de la vie courante. L'étudiant apprend à communiquer avec diplomatie et écoute active avec des interlocuteurs variés, et à synthétiser et vérifier la pertinence d'informations issues de sources écrites ou orales.

CONTENU

- Compréhension à la lecture à partir de documents authentiques et manuels scolaires : thèmes du monde du travail et/ou de la vie courante.
- Compréhension à l'audition : thèmes du monde de travail et/ou de la vie courante.
- Expression écrite : reproduire de façon succincte des informations provenant de sources écrites ou auditives en appliquant la connaissance de vocabulaire.
- Expression orale : présentation de documents authentiques, débats, jeux de rôle...
- Exercices de préparation, de révision et de dépassement.

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Syllabus sur Moodle.
- Taalnet 1.
- Nieuwe Start 1 (5ième édition, De Boeck)

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ADRN1014 — Néerlandais 1	Documents divers se trouvant sur Moodle.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ADRN1014 — Néerlandais 1	50 h	Néerlandais	Néerlandais

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ADRN1014 — Néerlandais 1	Méthode interactive. La langue de l'enseignement est le néerlandais. Le cours se donnera en présentiel et en asynchrone pour quelques séances.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet : cette unité d'enseignement ne compte qu'une seule activité d'apprentissage.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

Évaluation intégrée : non.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE Néerlandais 1 repose sur une seule activité d'apprentissage, elle-même évaluée en deux temps sur l'année académique. Au premier quadrimestre, l'évaluation combine des tests dispensatoires (Septembre-Janvier) et un examen écrit pondéré à 30% ; si l'étudiant a présenté tous les tests avec une moyenne d'au moins 10/20, il est dispensé de cet examen écrit de janvier. Au second quadrimestre, les mêmes principes s'appliquent, mais l'examen est pondéré à 70% du total.

En cas d'échec en première session, la deuxième session consiste en un examen écrit portant sur l'ensemble de la matière des deux quadrimestres, sans possibilité de dispense, pondéré à 100%. La pondération-jury de cette UE est de 100 points pour 5 crédits.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
--------------------------	------------------------

ADRN1014 —
Néerlandais 1

Interros - Septembre à Janvier : tests dispensatoires Interros - Février à Juin : tests dispensatoires Examens - Septembre à Janvier : examen écrit, pondération 30% Examens - Février à Juin : examen écrit, pondération 70% Deuxième session : examen écrit sur toute la matière du Q1 et du Q2, pondération 100%

Si l'étudiant a présenté tous les tests et obtient une moyenne de minimum 10/20, il sera dispensé de l'examen écrit de janvier. Si l'étudiant est absent lors d'un test (avec certificat) et qu'il ne peut pas le représenter avec un autre groupe, son TJ ne sera pas validé et il devra se présenter à l'examen en janvier. Si l'étudiant a présenté tous les tests mais n'obtient pas 10/20 de moyenne, il pourra présenter l'examen écrit lors de la session de janvier. Au Q2, les mêmes principes sont d'application. En ce qui concerne la 2ième session, il n'y a pas de dispense possible. L'étudiant doit étudier/présenter toute la matière. Langue d'évaluation : néerlandais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.